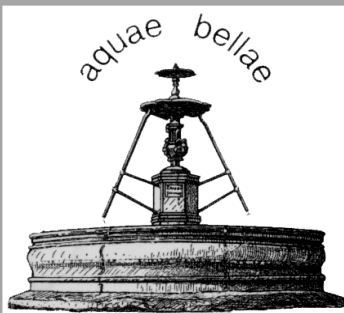




Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

juillet 2026 - n° 151

Dans ce numéro :

Informations municipales

Nos associations :

Une rentrée sur les
chapeaux de roues !!!

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Roland SEIGLE, Gisèle DONIN, Jean-Marie OGER PREVOT, Chantal LOMETTI, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christophe DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-MARTIN, Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Serge MAESTRO, Fabienne LENOIR, Stéphane CHEMIN.

A DONNE POUVOIR : Christiane BOULUD à Gisèle DONIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Marie OGER PREVOT

CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

En raison de l'accroissement de travail en période estivale, tant au niveau des espaces verts que des peintures intérieures et extérieures, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à 35h/ semaine à compter du 1^{er} juillet 2026**. M. Matthieu VALLA renforcera l'équipe en juillet.

MODIFICATION DU RIFSEEP

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des agents de la fonction publique est composé de 2 parties :

- Une part fixe (IFSE) versée mensuellement. Les critères de calcul du montant sont définis en fonction du poste occupé et calculé au prorata du temps de travail.
- Une part variable (CIA) versée en juin dont le montant est calculé en fonction d'un pourcentage (25 % maximum) du montant de la part fixe basée sur des critères plus individuels comme le savoir-être, la disponibilité, l'investissement des agents.

L'objet de la présente délibération est d'intégrer le 13^{ème} mois dans le RIFSEEP. En effet, pour devenir un avantage acquis, celui-ci aurait dû être versé aux agents avant 1984, or sa mise en place s'est faite en mars 1984. La réglementation oblige à le supprimer.

Le conseil municipal décide donc d'intégrer au RIFSEEP, une prime équivalente au montant d'un 13^{ème} mois qui sera versée en 2 fois chaque année afin que les agents conservent leur prime annuelle.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CCBBD POUR L'ACQUISITION DE SYSTEMES D'IMPRESSION MULTIFONCTIONS

Monsieur le Maire explique qu'afin de mutualiser l'achat de systèmes d'impression multifonctions (copieurs) neufs et reconditionnés avec les communes qui le souhaitent, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) propose de constituer, sous sa coordination, un groupement de commandes.

La constitution du groupement et son fonctionnement doivent être formalisés par une convention. Chaque commune souhaitant s'engager dans cette démarche de mutualisation des achats doit prendre une délibération permettant l'adhésion au groupement et la signature de la convention constitutive.

La consultation est lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert et donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 5 ans.

Le groupement de commandes prendra fin au terme de l'exécution du marché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes constitué par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné pour l'achat de systèmes d'impression multifonctions (copieurs).**
- **Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commande.**

RETROCESSION DE VOIRIE – VOIRIE ET DELAISSE DU LICHOD

La commune a demandé le transfert en l'état du délaissé de l'ancienne RD18 d'une longueur de 175 mètres situé au Lichoud, ayant fonction d'arrêt de transport scolaire ainsi que les dépendances situées entre la route départementale actuelle et ce délaissé, dans le domaine public communal.

De cette façon, la mairie sera compétente afin d'effectuer les travaux de remplacement de l'éclairage défectueux. Cette cession sera assortie d'une subvention d'équipement de 12 000 € du conseil départemental à la commune correspondant au coût des travaux de remplacement des 3 lampadaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Convient que conformément à l'article L.3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, la cession sans déclassement préalable entre personnes publiques des biens relevant de leur domaine public lorsqu'ils sont destinés à l'exercice de leurs compétences est possible.**
- **Dit que ce transfert dans le domaine public communal sera assorti d'une subvention d'équipement de 12 000 €**
- **Dit que la délibération du Conseil Départemental de l'Isère validera définitivement le transfert de cette section dans le domaine public communal**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal décide d'effectuer les virements de crédits suivants en section d'investissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 10226 : Taxe d'aménagement		2 500.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves		2 500.00 €
D 2115-109 : ACQUISITION BATIMENTS ET TERRAINS	4 900.00 €	
D 2158-101 : MATERIEL		2 400.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 900.00 €	2 400.00 €

Ces mouvements d'écriture du budget permettront de régler les factures d'acquisition des débroussailleuses et des bancs achetés pour le pré communal ainsi que le remboursement de la taxe foncière déjà perçue par la commune pour un permis de construire annulé.

DECISIONS DU BUREAU

Les devis suivants ont été validés :

- Travaux d'enfouissement du chemin de Milieu pour les montants suivants : CPTP terrassement 20 196 €, Orange pour 2 616,64 € et Isère Fibre pour 5 512,44 € TTC.
- Elaboration du document unique : GERISK pour 2 421,60 € (document obligatoire)
- Travaux de cloisons pour les futurs services techniques pour 6 036 € TTC
- Acquisition de 2 débroussailleuses dorsales 1 920€ TTC validé.
- Devis nettoyage annuel des vitres des bâtiments communaux pour un montant de 873,23 € TTC
- Devis reprise du terrain de rugby (rebouchage trous et 3 réhausses de regard d'arrosage) pour 756 € TTC
- Devis de peinture pour le traçage du terrain de rugby validé pour 721,26 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Boulangerie : La commune a récupéré les clés des locaux le lundi 22 juin. Un état des lieux a été fait : un gros nettoyage est à effectuer rapidement et des travaux de rénovation sont à prévoir. Les repreneurs potentiels ne seront pas contactés avant la rentrée de septembre.

Ecole : Au vu des températures caniculaires, en plus des 5 ventilateurs mis à disposition l'année dernière, 11 ont été achetés (accompagnés de rallonges électriques) pour équiper les classes et la cantine.

Nos agents ouvrent les locaux dès 6h le matin pour faire descendre les températures et les classes sont dotées de brumisateurs pour rafraîchir les enfants. La municipalité étudie les différentes solutions à envisager à moyen terme

(végétalisation, climatisation, isolation, suppression des puits de lumière....)

Un partenariat avec le Territoire d'Energies 38 (TE38) et la société BatiWATT est à l'ordre du jour pour la mise en place de la transition énergétique des bâtiments.

Des analyses d'eau à la cantine ont été effectuées par le laboratoire NORMEC, à la demande de la mairie. Les résultats ne mentionnent aucun dépassement par rapport aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Une analyse sera dorénavant effectuée chaque année.

Services techniques : des demandes de devis pour les travaux de plomberie, de nettoyage et peinture de la façade, de réfection de la toiture sont demandés afin de connaître le coût total de réfection des nouveaux locaux. Un dossier de demande de subvention sera déposé courant juillet auprès du Conseil Départemental.

Défense incendie : Suite à une étude de la société AQUAREM et aux prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours, 2 bornes incendie seront remplacées cette année, à Chanille et au Guinet. Montant des travaux : 8 000 TTC

Projet Lyon/Turin : Monsieur OGER PREVOT prend la parole pour résumer la journée d'information organisée par la préfecture à laquelle il a assisté. Les travaux ne débuteront pas avant 2035, les études sont en cours. Pour toute information complémentaire, connectez-vous au site : www.projet-lyonturin.fr

DECLARATION DE TRAVAUX

DP 0384152610021 – Place du village – Réhabilitation d'un bâtiment en 5 logements + 1 commerce

DP 0384152610029 – Messenas – changement des menuiseries extérieures

DP 0384152610027 – Chaudenoud – Modification implantation velux + création carport

DP 0384152610030 – Chevalière – division de parcelle

DP 0384152610031 – Le Girerd – Installation d'une pompe à chaleur

DP 0384152610032 – Le Lichoud – Installation 6 panneaux photovoltaïques

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 20h

INFORMATIONS COMMUNALES

VIGILANCE SECHERESSE

Le Département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse.

Même sans restriction pour l'instant, adoptons les bons gestes pour économiser l'eau : arrosons tôt le matin ou tard le soir, évitons de laver les voitures, surveillons les fuites.

Ces gestes simples permettent de retarder les mesures plus strictes.

🔗 Plus d'infos sur <https://vigieau.gouv.fr/>

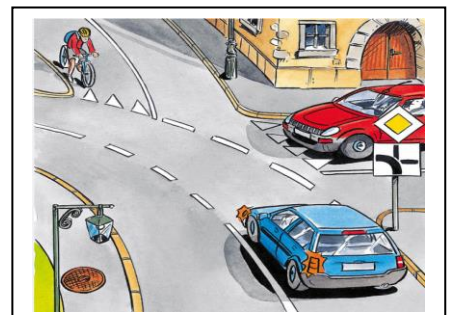
LES PRIORITES A DROITE

Dans notre commune, de nombreuses intersections sont régies par la priorité à droite. Cette règle simple du Code de la route permet d'organiser la circulation et de garantir la sécurité de tous les usagers.

Pour réduire les risques d'accidents, quelques bons réflexes :

- ralentir à l'approche d'une intersection ;
- rester attentif aux véhicules arrivant des rues adjacentes ;
- ne pas supposer que l'on est prioritaire ;
- faire preuve de courtoisie et de vigilance.

La sécurité routière est l'affaire de chacun.



ASSMIDA RUGBY

La saison se termine pour toutes nos équipes, saison riche en émotion pour chaque catégorie.

Nos U19 se sont inclinés 30 à 25 face au RCVT le 30 mai dernier en 1/4 de finale de la ligue.

Nos U16 se sont inclinés 45 à 38 face à l'entente Combraille le 13 juin dernier en finale play-down.

Toutes nos équipes jeunes, de l'EDR aux U14, ont porté haut les couleurs de notre club et se sont classés en haut des tableaux lors des différents tournois.

Bravo à tous nos joueurs, joueuses et éducateurs pour leurs implications tout au long de cette superbe saison.

Place maintenant à une trêve estivale bien méritée. On se retrouve, dès la rentrée, pour de nouvelles aventures.

Très bel été à tous.

LE THEATRE D'ANOUKIS

Festival Les Accueillantes - 7ème édition : Notez la date !

Le festival de spectacles vivants et d'arts visuels revient le vendredi 11 et samedi 12 septembre 2026. Au

programme : un spectacle qui transformera le lavoir du Pichon en instrument, un seul-en-scène rugbystique et la dernière création du Théâtre d'Anoukis pour les 0-3 ans, sans oublier la projection de courts-métrages, une

fanfare déambulatoire et les différents ateliers organisés sur la journée du samedi ! En lien avec le festival, les

artistes interviendront également à Saint-Marcel-Bel-Accueil à l'école et à la crèche ainsi qu'à l'école de

Vénérieu pour des ateliers avec les enfants. Retrouvez toute la programmation sur le site internet

lesaccueillantes.theatredanoukis.fr ainsi que la billetterie pour réserver dès maintenant vos places (site internet ou directement sur la page HelloAsso du Théâtre d'Anoukis).

BEL ACCORD

Cet été le groupe Marcel Attack part en vacances avec ses guitares, dans le Lot-et-Garonne, pour un concert au camping de... Marcellus ! Ça ne s'invente pas !

Et l'association Bel Accord invite les musiciennes et musiciens intéressés par la pratique musicale en groupe à venir nous rencontrer lors du forum des associations le 5 septembre.

SOU DES ECOLES

L'association a terminé l'année scolaire avec sa traditionnelle kermesse. Au programme : de nombreux jeux et gourmandises proposés aux enfants et aux parents. L'occasion aussi pour nous de remettre une calculatrice à nos futurs collégiens lors du spectacle des enfants.

Au mois de septembre, vous pouvez déjà réserver la date du dimanche 20 pour participer à la nouvelle édition de la Belle Accueil. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.labelleaccueil.fr

Nous vous souhaitons à tous de belles vacances d'été.

VIDE GRENIER

Le vide grenier organisé conjointement par les Potes Âgés et l'association de Touch-Rugby, est prévu pour le dimanche 6 septembre. Comme d'habitude, vous pourrez chiner sur le champ de Mars et aux alentours, prendre un repas dans la salle des fêtes, manger une délicieuse saucisse au vin blanc avec des frites, déguster des crêpes et vous désaltérer à la buvette.

Les inscriptions se feront les 24, 26, 28 août, 1, 2, 4 septembre de 18 à 20h à l'ancien local des pompiers, le 29 août de 10 h à 12h sous le préau des écoles et le 5 septembre de 10h à 12h à la petite salle des fêtes.

REPAIR CAFE

Pas d'arrêt pendant la période estivale pour nos séances de réparation, nos bénévoles seront présents comme d'habitude tous les 3^{ème} samedis du mois à la Maison du Patrimoine, à savoir :

- **Le samedi 18 juillet de 8h30 à 12h**
- **Le samedi 15 août de 8h30 à 12h (attention le 1er août tombant un samedi, le 3^{ème} samedi du mois tombe bien le 15 août).**
- **Le samedi 19 septembre de 8h30 à 12h.**

Notre association ainsi que la communauté de communes des Balcons du Dauphiné étant actionnaires dans une aventure solidaire de production d'électricité par panneaux photovoltaïques, nous vous faisons suivre cette action solidaire initiée par les centrales villageoises pour aider l'Ukraine à subvenir au maintien de leur énergie électrique pour faire fonctionner un hôpital à Kharkiv.

Merci de votre attention sur cette démarche et merci pour votre aide éventuelle et n'hésitez pas à faire suivre cette démarche via votre entourage et vos réseaux afin que le budget pour cette action puisse être atteint.

Solaire Solidaire Ukraine

Les bénévoles des Centrales Villageoises sont motivés avant tout par un sens profond de la solidarité citoyenne. Que ce citoyen habite la France ou l'Ukraine.

Nous nous sommes donc associés à l'initiative de nos amis et collègues des Centrales Villageoises de l'Ain pour récolter des fonds pour acquérir des panneaux solaires qui seront installés sur l'hôpital d'urologie Shapoval à Kharkiv. Cette centrale photovoltaïque de 50 kWc pourra limiter la fragilité de l'accès à l'électricité du fait de la guerre. Des batteries pourront être ajoutées à l'installation.

L'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine (AMCFU [AMCFU | Accueil](#)) assurera la logistique comme toutes les denrées et autres matériels envoyés par elle depuis 2014. Le matériel sera acquis en France et le montage sera assuré par les Ukrainiens eux-mêmes. Cette organisation permet également de limiter les risques de corruption puisqu'il n'y aura pas d'envoi d'argent et seulement de matériel.

Le projet actuel a été chiffré à 30.000€ : 26.000€ pour le matériel et 3.000€ pour le transport. Les fonds sont collectés par l'AMCFU et elle a créé un compte Helloasso à cet effet. Vous trouverez un lien QR Code ci-dessous et le lien d'helloasso. Notez que l'AMCFU est exonérée de TVA.

Nous pouvons être fiers de l'association de nos structures Centrales Villageoises pour cette initiative. Nous en profitons pour solliciter nos sociétaires et sympathisants à donner, et chacun à mobiliser son réseau pour un appel aux dons. Nous vous remercions par avance de votre engagement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Christophe

Brault

Président Energies du Haut Dauphiné Association



<https://www.helloasso.com/associations/aide-medicale-caritative-france-ukraine/collectes/ukraine-photovoltaïque>

LES CHANTS DE BEL ACCUEIL

Notre concert annuel, organisé dans la salle des fêtes du village le dimanche 14 juin, a rencontré un beau succès. La participation des Polysong's en première partie a permis d'offrir au public près de deux heures de spectacle aux répertoires variés.

Les choristes remercient chaleureusement les nombreux spectateurs venus partager cette fin d'après-midi. La saison n'est pas tout à fait terminée : les répétitions se poursuivent et les chants de Bel Accueil auront le plaisir d'assurer la première partie d'un concert de chant choral à St Chef le 1er juillet et participeront à la cérémonie commémorative du 26 juillet.

Nous serons ensuite présents au Forum des associations de St Marcel Bel Accueil en septembre. Ce sera l'occasion de découvrir notre activité et pourquoi pas, de nous rejoindre ! Notre groupe de choristes accueille bien volontiers de nouveaux participants, débutants comme expérimentés et recherche particulièrement des voix d'hommes. Aucune audition n'est requise : il suffit d'aimer chanter.

La chorale reprendra ses répétitions **le lundi 14 septembre 2026** aux horaires habituels (20h - 22h) à la salle des fêtes de St Marcel Bel Accueil, sous la houlette de notre cheffe de chœur, Aurélie PELLERIN, très appréciée pour sa patience, ses qualités pédagogiques et ses talents pour la direction et les arrangements.

Pour toute information, contacter le 06.41.19.23.50. Bel été à tous !

TOUS EN FORME

C'est déjà presque terminé ; la saison 2025-2026 se terminera le mercredi 1 juillet avec la dernière séance de gymnastique le matin et l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h00 le soir à l'annexe de la salle des fêtes.

Cette saison a vu l'ouverture d'une 4^{ème} activité de « Munz Floor » (mouvements au sol d'une extrême lenteur).

Un nombre record de 77 adhérents qui ont profité de nos diverses activités, toutes dispensées par des coachs diplômés.

L'organisation de randonnées pédestres nous a conduit dans la bonne humeur à découvrir Saint Hilaire de Brens et une dernière à pique-niquer dans l'espace naturel sensible de l'étang de Bas (commune de Siccieu).

La gymnastique du mercredi a comptabilisé 64 adhérents. Pour la séance de 09h00 à 10h15, la fréquentation moyenne a été de 29 personnes ; et de 17 personnes de 10h30 à 11h30 pour une séance plus douce. 13 adhérents à l'activité de Munz Floor ; 9 adhérents à chacune des activités Do-In et Self Défense.

Toutes les activités se déroulent dans une ambiance très décontractée mais soutenue où chacun conserve la maîtrise de ses efforts.

Formes physique et morale se retrouvent également dans la convivialité. Nous avons coutume de tirer les rois en janvier et comme chaque année nous allons célébrer la fin de saison autour d'un repas de groupe à l'Auberge rustique de Saint Chef qui rassemblera 66 convives. C'est l'occasion non pas de distribuer des médailles mais de bavarder plus longuement les uns avec les autres.

Vous pourrez nous rencontrer lors du forum des associations organisé par la commune le **05 septembre prochain**. Les activités pour la saison 2026- 2027 reprendront à partir **du mercredi 9 septembre 2026**.

D'ores et déjà vous pouvez consulter le site internet de l'association accessible depuis le site internet de la mairie de Saint Marcel Bel Accueil :

<https://www.saintmarcelbelaccueil.fr/fr>.

Activités et Loisirs/Associations

page 3 cliquer sur « Tous en Forme »

puis cliquer sur *Site internet Tous En Forme*

Nous sommes joignables pour tout renseignement sur le mail de l'association « tousenformesmba@gmail.com ».

Bonne vacances et prenez soin de vous.

JOURNEES D'AMITIE

Le moment tant attendu est enfin arrivé ! Notre club a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle sortie annuelle, le **jeudi 17 septembre 2026**. Cette année encore, nous vous avons concocté un programme riche en découvertes, en convivialité et en partage.

Sortez vos agendas, préparez votre bonne humeur, et découvrez le déroulement de notre belle journée :

Le programme de la journée

08h30 – Départ de Saint-Marcel-Bel-Accueil

En matinée : Nous commencerons notre périple par la visite de la cuivrerie de Lavours. Un moment fascinant pour découvrir un savoir-faire unique et authentique.

12h00 – Déjeuner terroir : Cap sur l'Auberge la Paillère ! L'occasion idéale de nous retrouver autour d'une bonne table pour partager un repas chaleureux et gourmand.

Menu : 1 Kir 10cl Ò Terrine de Foies de Volaille Ò Cuisses de Grenouille façon Suzanne Beurre citronné A volonté Ou Ballotine de Dinde Farcie aux champignons et fines herbes Gratin Dauphinois Ò Vacherin glacé Ò ¼ de Vin Pichet du Caveau Bugiste Ò Café (Digestif : Génépi ou Limoncello Offert)

14h30 – Au fil de l'eau : Embarquement immédiat pour une croisière commentée sur le Rhône. Laissez-vous bercer par le fleuve tout en découvrant les secrets et les paysages qui nous entourent.

16h30 – Flânerie : Nous ferons escale pour une visite libre du village de Chanas. Prenez le temps de vous promener à votre rythme, de découvrir le village ou simplement de prendre un café ensemble.

18h30 – Retour à Saint-Marcel : Clap de fin pour cette belle journée avec des souvenirs plein la tête.

Tarif par personne 60 € - Renseignement et inscription auprès de : Jim : 06 08 57 43 41

LES BELLES IMAGES

Une année de partage photographique se met en veille pendant l'été.

Notre aventure collective reprendra le **mardi 8 septembre 2026 lors de notre Assemblée Générale** (nous vous communiquerons le lieu en temps utile sur panneau pocket)

En effet tout nouvel adhérent de Saint Marcel sera le ou la bienvenu(e).

Si vous souhaitez échanger autour de nos activités nous serons présents au **Forum des Associations le samedi 5 septembre au matin** et nous pourrons répondre à toutes vos questions. Bel été à vous.

MES PLATES BANDES

Des rendez-vous créatifs pour les enfants à partir de septembre de l'association Mes Plates

Bandes

À la rentrée prochaine, l'artiste Yarô proposera deux ateliers destinés aux enfants du village et des alentours.

L'occasion de découvrir différentes pratiques artistiques, de développer son imagination et de prendre le temps de créer dans un cadre bienveillant et stimulant.

Le mardi soir, un atelier créatif accueillera les enfants dès la sortie de l'école. Rendez-vous à 16h30 pour rejoindre ensemble, à pied, la salle de la Maison du Patrimoine. Après le goûter apporté par chacun, place aux créations : dessin, papier, collage, bricolage et toutes sortes de projets qui évolueront au fil de l'année selon les envies, les saisons et les découvertes.

Cet atelier se déroulera du 15 septembre 2026 au 8 juin 2027, de 16h30 à 18h30. Il comprend 31 séances pour un tarif annuel de 310 €. Le groupe sera limité à 12 enfants afin que chacun puisse être accompagné dans ses projets.

Le mercredi matin sera consacré à la poterie. Les enfants découvriront le plaisir du modelage de la terre et suivront toutes les étapes de création de leurs objets : façonnage, cuisson et émaillage à froid. Les séances auront lieu une semaine sur deux, de 10h à 12h, à partir du 9 septembre 2026.

Afin de garantir un accompagnement de qualité, le groupe sera limité à six participants. L'année comprend 15 séances pour un tarif de 280 €.

Ces ateliers sont pensés comme des moments de découverte, d'expression et de création, où chacun peut avancer à son rythme, expérimenter de nouvelles techniques et repartir avec la satisfaction d'avoir réalisé ses propres œuvres.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter Yarô intervenante pour l'association Mes Plates Bandes

Yarô 07.81.74.61.05

LET'S DANCE

Rejoignez l'Association Let's Dance – Inscriptions Saison 2026-2027 à Saint-Marcel Bel Accueil !

Après un stage découverte très réussi à Saint-Marcel Bel Accueil le 6 juin, nous avons eu un immense plaisir à partager la passion de la danse avec petits et grands. Ce moment convivial a permis de faire découvrir les diverses facettes de notre discipline : l'éveil à la danse pour les enfants de 4 à 6 ans, la danse moderne pour les enfants de 7 à 9 ans ainsi que les adolescents et les adultes

Ce stage a été un bel exemple de travail individuel et collectif, avec la participation de nouvelles danseuses enthousiastes.

Depuis maintenant deux ans, l'association propose également des cours très appréciés de rock'n'roll en couple adulte et de danse en ligne (une danse individuelle en groupe qui explore des styles variés comme le madison, le cha-cha, le disco, le tango, et bien d'autres...).

Pour la nouvelle saison 2026-2027 :

- Eveil de la danse (4 à 6 ans)
- la danse moderne offrira encore plus de diversité avec des chorégraphies différentes et variées sur des thèmes rythmés (enfants, adolescents, adultes)
- du rock'n roll, salsa, bachata
- cabaret

Nous invitons toutes les personnes motivées par la danse, enfants à partir de 4 ans, adolescents, adultes seuls ou en couple, à rejoindre notre association pour continuer cette belle aventure artistique pleine d'énergie, de partage et de convivialité.

N'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant pour la saison 2026-2027 et faites vibrer votre quotidien avec Let's Dance à St Marcel Bel Accueil tous les mardis à partir de 17H00 et mercredis de 13h00 à 14h00).
 Pour plus d'informations et inscriptions, contactez-nous au 06.21.35.36.29
 Nous serons présents au forum des associations de St Marcel Bel Accueil le **samedi 05 septembre** (de 9 à 12h) à la Maison du Patrimoine.

ABYASA YOGA

STAGE YOGA du lundi 17 Août au vendredi 21 Août 2026, de 18h30 à 20h, salle des fêtes de saint Marcel Bel Accueil

Découverte et remise en forme : pendant une semaine, chaque jour, une pratique très progressive vous permettra d'aborder la rentrée avec plein d'énergie.

Participation 60€ - Ouvert à tous - Inscription obligatoire, nombre de places limité.

abyasayoga38@gmail.com ou 06.85.44.80.12

BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHÈQUE sera ouverte cet été de 10H à 12H

EN JUILLET : Les mercredis 1, 8, 15 et 22 Les samedis 4, 11, 18 et 25

EN AOÛT : Le samedi 29

Au mois de septembre reprise des horaires annuels

A VOS CALENDRIERS

JUILLET 2026

Mercredi 1^{er}	Tous en Forme	Assemblée générale	SDF
Samedi 18	Repair Café	Atelier bricolage et réparation	MDP
Dimanche 26	Municipalité	Commémoration du 26 juillet 1944	

AOÛT 2026

Samedi 15	Repair Café	Atelier bricolage et réparation	MDP
17 au 21	Abyasa Yoga	Stage de 18h30 à 20h	SDF
Samedi 29	SMGTA	Repas des adhérents	SDF

SEPTEMBRE 2026

Samedi 05	Municipalité	Forum des associations	MDP
Dimanche 06	Les Potes Agés	Vide Grenier	
11 et 12	Anoukis	Festival « Les Accueillantes »	
Jeudi 17	Journées d'Amitié	Sortie annuelle	
Samedi 19	Repair Café	Atelier bricolage et réparation	MDP
Dimanche 20	Sou des Ecoles	Randonnée « la Belle Accueil »	

SDF = salle des fêtes et MDP = maison du patrimoine

**La municipalité vous souhaite un bel été,
 et vous retrouve à la rentrée.**